Image not found or type unknown

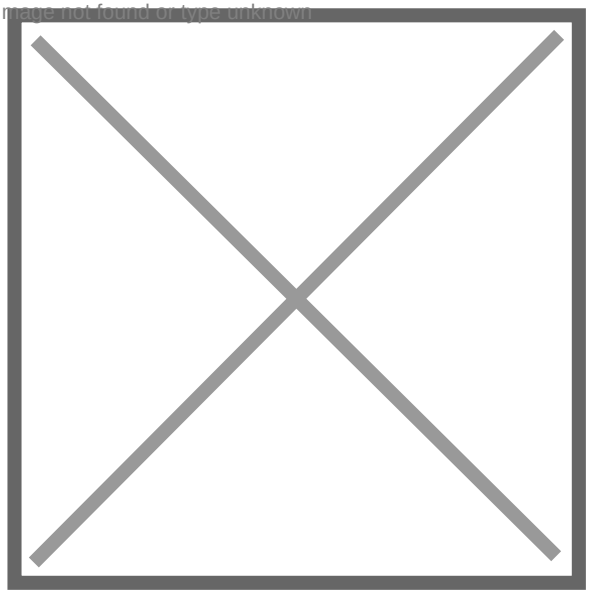

Probleme transcription etat civil

Par **meraihi**, le **29/12/2009** à **21:46**

Bonjour,
Je suis un peu comme la **cigale** de Jean de LAFONTAINE
Mon probleme est la bureaucratie en algerie.
Francais né et résidant en algerie ,transcris a Nantes en 1964
Ma situation personnelle vient d'etre regularisée récement via le consulat
Marié en 1986 et divorcé en 1996 et sans enfants .
Remarié le 3/8/ 1998 et j'ai 2 enfants(2001 et 2004) dans mon second mariage dont l'acte porte la mention maudite de....[s]divorcé de X[/s] et dans mon livret refait neuf en 1998 il n'ya pas de premiere épouse.

Pour la transcription de mon mariage et celui de mes enfants et de mon epouse;en m'informe qu'il faut dabord transcrire le premier marige et le divorce
et là je suis vraiment [s]bloqué[/s].....
Je ne possede plus mon premier livret de famille algerien
Je ne peut pas avoir un act de naissance de mon ex épouse
J'essayerais l'impossible pour avoir mon acte de divorce aupres du tribunal

Apparament mon dossier pour la transcription de mes enfants ,mon épouse et mon mariage est bon
mais le dossier pour mon maudit premier mariage est une tare pour moi qui croyais avoir tout effacer
QUE FAIRE S'IL VOUS PLAT

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés